



CCFP du 13 FEVRIER 2019 DECLARATION UNITAIRE DES 9 ORGANISATIONS SYNDICALES

Monsieur le Ministre,

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA-FP, FO, FSU, Solidaires et UNSA souhaitent vous faire part de leur vif mécontentement quant à la réunion informelle du Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) de ce jour.

En effet, sa convocation qui n'a été connue que jeudi 7 février au soir fait peser une forte contrainte sur les calendriers des organisations syndicales représentatives et ne permet pas une préparation collective satisfaisante.

C'est, malheureusement, un nouvel exemple d'une conception du dialogue social que nous ne pouvons partager.

En outre, le point que vous avez fixé à l'ordre du jour concerne le projet de loi sur la Fonction publique.

Il nous semble particulièrement malvenu que ce projet de loi fasse l'objet d'une présentation aujourd'hui.

En effet, le grand débat national que le Président de la république a été contraint d'initier a censément ouvert la question de la réforme de l'Etat et des services publics. Si le projet de loi est d'ores et déjà bouclé et que son adoption par le Conseil des Ministres a lieu avant les conclusions du grand débat, cela démontrerait que tout était bouclé par avance.

Sur le fond, nos organisations syndicales vous rappellent qu'elles sont opposées à nombre des dispositions de ce projet de loi, qui porteraient gravement atteinte au Statut Général, aux conditions de travail des agents et à la qualité du service public rendu.

C'est pourquoi, nous vous demandons une nouvelle fois sa suspension et l'ouverture de véritables négociations visant à mieux reconnaître les qualifications des agents, à améliorer leurs carrières et à conforter les missions publiques.

Enfin, Monsieur le Ministre, une échéance fait cruellement défaut à l'agenda social que vous nous avez adressé la semaine dernière, c'est celle du rendez-vous salarial.

Nos organisations syndicales soulignent à nouveau qu'il faut mettre un terme immédiat au gel de la valeur du point et, par des augmentations générales, restaurer le pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique.